

ARRÊTÉ DE MADAME LA PRÉSIDENTE DE LA C.C.S.N.
Portant tableau annuel d'avancement de grade

Année 2024

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe

CADRE D'EMPLOIS des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX
pour l'accès au GRADE de adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe

La Présidente de la Communauté de Communes du Sud Nivernais ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le statut particulier du cadre d'emplois des ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX,

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement au 01 Juillet 2024

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Avis
<i>Monsieur NOWAK Jean- Claude</i>	Adjoint technique ppal 2 ^{ème} cl	Adjoint technique ppal 1 ^{ère} cl	Favorable

Total promouvables : 3

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 0

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 1

Nombre de femmes : 0

Article 2 : Tableau d'avancement au 01 Juillet 2024

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Avis
Monsieur BERTILLOT Stéphane	Adjoint technique territorial	Adjoint technique ppal 2ème cl	Favorable
Monsieur CHUTET Christophe	Adjoint technique territorial	Adjoint technique ppal 2ème cl	Favorable
Monsieur DETAIN André	Adjoint technique territorial	Adjoint technique ppal 2ème cl	Favorable

Total promouvables : 9

Nombres d'hommes : 9

Nombre de femmes : 0

Total promus : 3

Nombres d'hommes : 3

Nombre de femmes : 0

Fait à Decize, le 19/06/2024

La Présidente

Régine ROY